

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse  
**Herausgeber:** Technique agricole Suisse  
**Band:** 48 (1986)  
**Heft:** 2

**Rubrik:** Nouvelles des sections

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

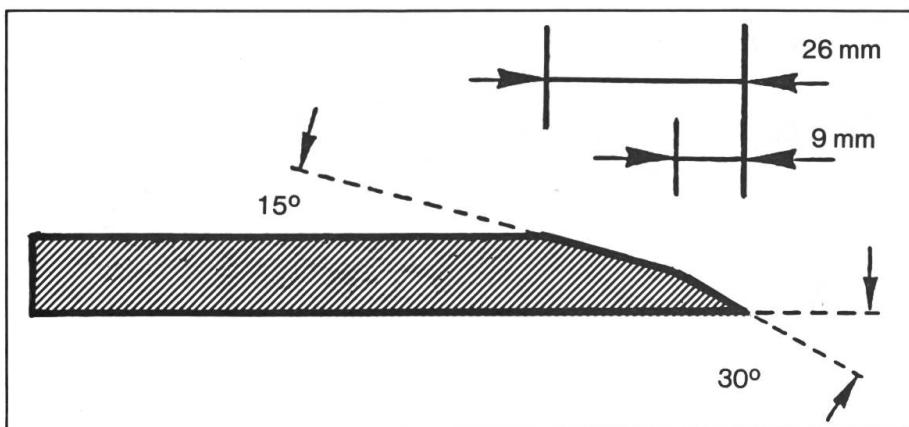


Fig. 3: Le couteau d'une hacheuse-ensileuse.

soit en bloc avec le cadre à couteaux. L'angle d'affûtage doit être d'environ 10°; des couteaux dentelés «à scie» ou des dentelures légèrement arrondies ne doivent être affûtés que d'un côté, afin de maintenir cette aide de coupe.

#### Ramasseuse-presse

Démonter le couteau à piston et le contre-couteau pour pouvoir l'affûter. Angle d'affûtage pour le couteau: environ 30°, pour le contre-couteau: environ 70°. Pour les contre-couteaux à biseau (tranchant incliné), il faut

procéder selon les instructions du fabricant. Les couteaux lieux doivent être affûtés à 18–20°.

#### Hacheuse-ensileuse

Les couteaux sont en général affûtés à l'aide d'un dispositif de meulage incorporé; pour ce faire, il faut suivre absolument les instructions du fabricant.

En général, on affûte à mi-fréquence de rotation du couteau radial. Le disque ou la pierre d'affûtage doivent être approchés des couteaux avec grande précaution. Affûter jusqu'à ce

que les couteaux soient régulièrement aguisés, puis s'arrêter. Dès que le travail d'affûtage est terminé, remettre le dispositif en place et le bloquer.

Dès que la lame à angle de 30° a atteint à peu près la moitié de la largeur de la lame totale, les couteaux doivent être démontés et affûtés à leurs dimensions originales (Fig. 3). Mais n'oubliez pas que chaque hacheuse-ensileuse est munie de couteaux de dimensions différentes; il faut donc vérifier les instructions du fabricant.

Après l'affûtage: Les couteaux tranchants doivent être non seulement remontés, mais également réglés d'après leur contre-couteau. Certaines fois, c'est le couteau qui est réglable, certaines fois, c'est le contre-couteau. Toutes les dimensions sont indiquées dans le mode d'emploi.

Ce n'est qu'en travaillant avec des couteaux bien tranchants et avec un réglage exact que l'on obtiendra une coupe nette, tout en économisant de l'énergie! (Agro trad.) KTBL-DEULA

## Nouvelles des sections

# Manifestations des sections

Date	Lieu	Manifestation	Organisation/Remarques
<b>Section Vaud</b> 31 janvier 1986	Lausanne	Assemblée générale Journée d'information ASETA	Palais de Beaulieu, Restaurant Rond-Point Début: 10.00 h
<b>Section Fribourg</b> 19 février	St. Aubin	Journée d'information «Les travaux du sol sans dégâts»	Restaurant «Les carabiniers» Début: 13.15 h
<b>Section Neuchâtel</b> 14 février	Cernier	Assemblée générale	Hôtel de la Paix Début: 13.30 h